

2014-08-13

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE NAMUR**

Procès-verbal; de l'ajournement de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 11^e jour du mois d'aout 2014 du conseil municipal de Namur, tenue le 13 aout 2014 à 19h00 à la salle du conseil située au 996, rue du Centenaire, Namur, et à laquelle sont présents les conseillers suivants :

Martin Meilleur, conseiller #1
Lorne Graham, conseiller #3
Steve Leggett, conseiller #5

Marianne Labelle, conseillère #4
Josée Dupuis, conseillère #6

Conseiller absent : Guy Gauthier, conseiller #2

Formant quorum et siégeant sous la présidence du maire, monsieur Gilbert Dardel. La directrice générale et secrétaire trésorière, madame Cathy Viens, est aussi présente.

1.0 CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le président de la séance confirme qu'il y a quorum et déclare la séance ouverte à 19h00.

2.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

R2014-08-13-01 Il est proposé par monsieur le conseiller Lorne Graham

- 1.0 Constatation du Quorum et ouverture de la séance
- 2.0 Adoption de l'ordre du jour
- 4.0 Période de l'assistance
- 5.0 Informations aux membres du conseil
 - 5.6 Rapport du comité du service incendie
 - 5.7 Rapport du maire
- 6.0 Résolutions
 - 6.10 Démission de l'employé numéro 22-0017
 - 6.12 Soumission pour l'achat d'un camion de service
 - 6.13 Contribution pour la fabrication de panneaux
- 8.0 Seconde période de l'assistance
- 9.0 Varia
- 10.0 Levée de la séance

QUE l'ordre du jour suivant soit adopté tel que déposé, avec dispense de lecture, et en conséquence, il demeure ouvert à toute modification.

Adopté à l'unanimité.

3.0 Période de l'assistance

5.0 Informations aux membres du conseil

- 5.6 Rapport du comité du service incendie a été déposé
- 5.7 Rapport du maire a été déposé

6.0 RÉSOLUTIONS

6.10 Lettre de démission - employé 22-0017

CONSIDÉRANT que la municipalité de Namur a reçu une lettre de démission de l'employé 22-0017 à titre de journalier et non pompier, étant effective en date du 11 aout 2014;

R2014-08-13-02 Il est proposé par monsieur le conseiller Lorne Graham

QUE le conseil municipal de Namur accepte la démission de l'employé 22-0017

Adoptée à l'unanimité

6.12 Soumission pour l'achat d'un camion de service

ATTENDU que le camion de service de la municipalité (FORD F350, 2000) demande beaucoup

de réparation et qu'il a maintenant 14 ans d'usure;

R2014-08-13-03 Il est proposé par monsieur le conseiller Steve Leggett

QU'une demande de soumission soit faite auprès de deux (2) concessionnaires FORD de la région pour un camion F250, 2014 - 2015, soit:

Desrosiers Ford – Mont-Tremblant
Carle Ford – Buckingham

QUE le financement soit avec la Caisse Desjardins de Chénéville (programme PROFAM)

QUE monsieur le maire Gilbert Dardel et madame Cathy Viens, directrice générale, soient et sont mandatés pour signer le contrat d'achat du camion de service auprès du plus bas soumissionnaire, ainsi que le contrat de financement PROFAM avec la Caisse Desjardins de Chénéville.

Adoptée à l'unanimité

6.13 Contribution pour la fabrication des panneaux de parc

ATTENDU que la Madame Mélissa Brousseau s'est portée volontaire pour faire le montage et le graphisme des panneaux de parc, et ce, sans contribution demandée;

R2014-08-13-04 Il est proposé par monsieur le conseiller Martin meilleur

QU'UN montant de 300.00\$ soit versé à madame Mélissa Brousseau pour la remercier de son bon travail.

Adoptée à l'unanimité

8 Seconde période de l'assistance

9 Varia

10 Levée de la séance

R2014-08-13-05 Il est proposé par monsieur le conseiller Martin Meilleur

QUE la séance soit et est levée à 20h15.

Adopté à l'unanimité

Gilbert Dardel, maire

Cathy Viens, directrice générale
Secrétaire-trésorière